



# DOULAINCOURT-SAUCOURT

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### DU 19 AVRIL 2016



L' an deux mil seize, le 19 avril à 20 heures , le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Laurent MARRAS, Maire de Doulaincourt, en vertu de la convocation adressée le 7 avril 2016, mentionnée au registre et affichée à la porte de la Mairie le même jour.

#### **Etaient présents :**

MM MARRAS Laurent, Jean-Pierre BAUDOIN, Jean-François GEOFFRIN, Raphaël BILLETTE, Mmes Mauricette LOMBARD, Sabine FABRE, Maria-Luisa OTERO, Françoise SIMON, MM. Jacky DUPONT, Michel HUARD, Julien PATZOURENKOFF, Pascal POETTE

**Absents excusés :** M. David KOEHL  
M. Pierre THEVENOT

**Procuration :** M. Pierre THEVENOT à M. Jean-Pierre BAUDOIN

**Assistait également :** Mme Vanessa COLLAS, secrétaire de Mairie

**Secrétaire de séance :** M. BAUDOIN Jean-Pierre

#### **Ordre du jour :**

- 1 Compte de gestion SEA - Commune
- 2 Compte Administratif SEA
- 3 Affectation du résultat SEA
- 4 Vote du budget SEA
- 5 Subventions
  - 5.1 Subvention "Cheveux d'Argent"
  - 5.2 Subvention "les Canayoux"
- 6 Compte administratif Mairie
- 7 Affectation du résultat - budget communal
- 8 Vote des 4 taxes
- 9 Vote du budget communal
- 10 Créances éteintes
- 11 Questions diverses



## **1 Compte de gestion Service Eau et Assainissement (SEA) / Commune**

Pour le budget communal et pour le budget du SEA, le Conseil Municipal,

- après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- déclare, à l'unanimité, que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2015 par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

## **2 Compte administratif du SEA**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Jacky DUPONT, délibérant sur le Compte administratif « du budget du SEA » de l'exercice 2015 dressé par M. MARRAS Laurent, Président, après s'être fait présenter le budget Primitif de l'exercice 2015 et les délibérations modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recette, les bordereaux de mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion du receveur,

Considérant :

- Que M. MARRAS Laurent, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2015, les finances du budget du SEA en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnançant que les dépenses justifiées ;

- Que les valeurs figurant au compte administratif sont identiques à celles du compte de gestion du receveur ;

- Procédant au règlement du budget du SEA 2015, propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires :

SECTION	Résultat au 31/12/20 14	Opération de l'exercice 2015		SOLDE	RESULTAT au 31/12/2015
		DEPENSES	RECETTES		
FONCTIONNEMENT	40 208.81 €	27 647.28 €	18 691.41 €	-8 955.87 €	31 252.94 €
INVESTISSEMENT	43 179.32 €	26 110.89 €	25 688.00 €	-422.89 €	42 756.43 €
RELIQUAT 2015					74 009.37 €
<b>Restes à Réaliser dépendances :</b>					0,00 €
<b>Restes à Réaliser recettes :</b>					0,00 €
<b>reliquat 2015 APRES Restes à réaliser</b>					74 009.37 €

Par 12 voix POUR :

- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- Approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen ;
- Approuve le compte administratif 2015
- Déclare les opérations 2015 définitivement closes et les crédits annulés.

Monsieur le Maire s'est retiré de la séance au moment du vote du compte administratif du SEA.

### 3 Affectation du résultat du SEA

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2015, le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Laurent MARRAS, Président, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2015, constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2014	VIREMENT A LA SI (1068) 2015	RESULTAT DE CHIFFRES A L'EXERCICE PRENDRE EN 2015	RESTES A REALISER 2015	SOLDE DES RESTES A COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE AU 001
			D	R		
<b>INVEST</b>	43 179.32 €		- 422.89 €	0,00 € 0,00 €	€ 0,00	42 756.43 € 42 756.43 €
<b>FONCT</b>	40 208.81 €		- 8 955.87 €			31 252.94 €

-Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement de la section d'investissement), décide d'affecter à l'unanimité le résultat, comme suit :

<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2015</b>	<b>31 252.94 €</b>
<b>Affectation obligatoire :</b>  A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	0,00 €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>	
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	<b>31 252.94 €</b>
Total affecté au c/ 1068 :	<b>0.00 €</b>
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2015</b>	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	0.00 €

#### 4 Vote du budget SEA

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le budget du SEA 2016 comme suit :

Section de fonctionnement : Dépenses et recettes : 47 114.94 €

Section d'investissement : Dépenses et recettes : 67 949.43 €

## **5 Subventions**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'attribution de chacune des subventions suivantes :

- Club Sportif de Doulaincourt-Saucourt (CSDS) : 2000 € vote à l'unanimité
- Volley loisirs : 200 € vote à l'unanimité
- Association organisant le 14 juillet : 630 € vote à l'unanimité
- l'Amicale « Les Cheveux d'Argent » : 500 € vote par 8 voix POUR (M. Billette ne prenant pas part au vote), 1 voix CONTRE (M. Poëtte) et 3 ABSTENTIONS (Mme Simon, M. Dupont, M. Huard)
- l'Association « les Canayoux » : 800 € vote à l'unanimité (M. Billette ne prenant pas part au vote)

## **6 Compte administratif Mairie**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Jacky DUPONT, délibérant sur le Compte administratif « du budget communal » de l'exercice 2015 dressé par M. MARRAS Laurent, Maire, après s'être fait présenter le budget Primitif et supplémentaire de l'exercice 2015 et les délibérations modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recette, les bordereaux de mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion du receveur,

Considérant :

- Que M. MARRAS Laurent, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2015, les finances de la Commune en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées ;
- Que les valeurs figurant au compte administratif sont identiques à celles du compte de gestion du receveur ;

Procédant au règlement du budget communal 2015, propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires :

SECTION	RESULTAT au 31/12/2014	Opération de l'exercice 2015 DEPENSES RECETTES		SOLDE	RESULTAT au 31/12/2015
FONCTIONNEMENT	606 559.41 €	831 925.75 €	979 401.14	147 475.39	754 034.80
INVESTISSEMENT	-146 513.54 €	426 645.39 €	443 347.88	16 702.49	-129 811.05
RELIQUAT 2015					624 223.75 €
<b>Restes à Réaliser dépenses :</b>					240 230.00 €
<b>Restes à Réaliser recettes :</b>					43 000.00 €
<b>reliquat 2015 APRES Restes à réaliser</b>					426 993.75 €

Par 12 voix pour :

- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- Approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen ;
- Déclare les opérations 2015 définitivement closes et les crédits annulés.

(Monsieur le Maire s'est retiré de la séance au moment du vote du compte administratif)

## 7 Affectation du résultat Mairie

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur MARRAS Laurent, Maire, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2015, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2015, constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

RESULTAT CA 2014	VIREMENT A LA SI (1068)	L'EXERCICE 2015	RESULTAT DE CHIFFRES A REALISER 2015	RESTES A REALISER	SOLDE DES PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE AU 001
_____	_____	_____	D	R	_____	_____

<b>INVEST</b>	- 146 513.54 €		16 702.49 €	240 230.00 € 43 000.00 €	- 197 230 €	-129 811.05 €	-129 811.05 €
<b>FONCT</b>	606 559.41 €	327 041.25 €	147 475.39 €			754 034.80 €	

- Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement),

-Décide, par 13 voix POUR d'affecter le résultat comme suit :

<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2015</b>	<b>754 034.80€</b>
<b>Affectation obligatoire :</b>	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	327 041.05 €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>	
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	426 993.75 €
Total affecté au c/ 1068 :	<b>327 041.05 €</b>
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2014</b>	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

## 8 Vote des 4 taxes

Monsieur le Maire propose de reconduire les taux à leurs niveaux de l'an passé, soit :

Taxe d'habitation : 19.48 %

Taxe foncière bâti :	22.36 %
Taxe foncière non bâti :	26.93 %
CFE :	14.20 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

## **9 Vote du budget communal**

Après avoir délibéré, par 9 voix POUR, 4 voix CONTRE (Mme Simon, MM Dupont, Huard et Poëtte), le Conseil Municipal vote le budget communal 2016, comme suit :

### Section de fonctionnement

Dépenses et recettes : 1 306 628.75 €

### Section d'investissement

Dépenses et recettes : 726 962.80 €

Monsieur le Maire s'étonne de l'attitude de l'opposition qui évoque un manque de transparence pour expliquer son vote. Il lui rappelle que l'installation d'aires de jeux pour enfants faisait partie du programme de la majorité élue, et que tous les autres projets avancés dans ce budget ont fait l'objet de délibérations approuvées par le conseil municipal.

Il rappelle aussi à M. Huard que les élus ont reçu le projet du budget par courriel dès le 12 avril.

## **10 Créances éteintes**

Monsieur le Maire indique que l'état des restes à recouvrer établi par la Trésorerie d'Andelot présente des recettes antérieures irrécouvrables du fait de situations de surendettement entraînant effacement des dettes des usagers pour un montant de 306.00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité accepte les admissions en créances éteintes proposées ci-dessus pour un montant de 306.00 €.

## **11 Questions diverses**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la réunion de la CCVR demain soir consacrée au budget. A ce propos, il signale que les délégués communautaires n'ont pas reçu le projet de budget qu'ils découvriront pour la plupart, demain à l'ouverture de la séance. Seuls les membres du bureau, dont M. le Maire fait partie, ont eu accès au document. Document que Monsieur le Maire a transmis au délégué communautaire de Doulaincourt, lui-même.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h40.

Le Maire,  
Laurent Marras



---

## INFORMATIONS DIVERSES

### Fleurissement :

En vue du fleurissement estival, la commune de Doulaincourt-Saucourt et sa commission embellissement convie la population à participer à la plantation des fleurs qui se déroulera aux ateliers communaux, le vendredi 13 mars.

Pour toutes inscriptions ou renseignements, merci de contacter la Mairie avant le 06/05/2016.

### Quelques dates à retenir :

27 mai

« Mon Vide Grenier de la Chanson » / Alexandre DOIZENET  
Chanson Française

3 et 4 juin

Visite du Marais, Four à pain, repas en commun  
Saucourt

12 juin

Brocante des Pompiers  
Stade de Doulaincourt

25 juin

Kermesse des Ecoles  
Doulaincourt

3 juillet

IL GALEONE  
Chants Traditionnels Italiens en l'église St MARTIN  
Doulaincourt

**TOUTES les déchetteries du réseau départemental de la Haute-Marne seront fermées les jours fériés suivants :**

**dimanche 1<sup>er</sup> mai, jeudi 5 mai, dimanche 8 mai et lundi 16 mai.**

**ACCES AU SITE INTERNET COMMUNAL,  
SAISIR DANS GOOGLE  
<http://www.doulaincourt-saucourt.fr>**

Rappel horaires de la Mairie  
DOULAINCOURT : Du Lundi au Vendredi de 10h à 12h – Mardi et Vendredi de 16h à 19h  
SAUCOURT : Vendredi de 14h à 15h